

Allianz Suisse

Communication

Communiqué de presse

2^e pilier (LPP): Allianz Suisse augmente sa rémunération globale pour 2014

- Hausse de 0,2% pour la rémunération globale en Vie collective
- Rémunération à 2,0% pour la part obligatoire (2013: 1,8%) et à 2,4% pour la part surobligatoire (2013: 2,2%)
- La solidité financière d'Allianz Suisse, garante d'une rémunération globale attrayante

Wallisellen, le 25 mars 2014 – Malgré la faiblesse des taux et un contexte difficile, les assurés d'Allianz Suisse bénéficieront cette année encore d'excédents substantiels dans le 2^e pilier (LPP). S'inscrivant à 2,0% pour la part obligatoire et à 2,4% pour la part surobligatoire, la rémunération globale est nettement supérieure aux prestations garanties.

Plus de 12 000 petites et moyennes entreprises (PME) comptant plus de 130 000 collaborateurs font confiance au modèle d'assurance globale d'Allianz Suisse pour leur prévoyance professionnelle en Suisse. Des clients qui pourront bénéficier en 2014 également d'une rémunération globale attractive: les avoirs de la part obligatoire seront rémunérés à 2%, soit 0,25 point de plus que le taux minimal prescrit par la loi au 1^{er} janvier 2014, qui se monte à 1,75%.

Dans la part surobligatoire de leur compte LPP, les assurés profiteront cette année de 2,8%. «La solidité financière d'Allianz Suisse est un avantage incontestable pour nos clients. Elle nous permet de leur offrir une rémunération globale attrayante de leurs avoirs de vieillesse, même dans un contexte difficile», souligne Rudolf Alves, responsable Vie/Hypothèques d'Allianz Suisse.

Des excédents toujours élevés

Allianz Suisse est depuis plusieurs années l'assureur offrant à ses clients la meilleure rémunération globale LPP du marché. C'est ce qu'a confirmé le comparatif des caisses de pensions indépendant publié en 2013 par un grand hebdomadaire¹.

¹ Source: comparatif des caisses de pensions 2013 du SonntagsZeitung; 1^{re} place dans les catégories «Rémunération sur 8 ans» et «Frais de risque et d'administration les plus bas».

Sa rémunération globale moyenne (excédents d'intérêt et de risque inclus) pour les huit dernières années s'inscrit ainsi à 2,49%, soit nettement au-dessus de la moyenne du marché.

«Les clients misent de plus en plus sur la sécurité et les garanties de notre modèle d'assurance globale pour leur prévoyance professionnelle», explique Rudolf Alves. Dans un modèle d'assurance globale, le risque est intégralement et exclusivement supporté par l'assureur vie; un découvert n'est donc pas possible.

Vous trouverez ce communiqué de presse ainsi que d'autres communiqués d'Allianz Suisse sur notre portail Internet www.allianz.ch/news

Pour de plus amples renseignements

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz.ch

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 3,8 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Allianz Suisse emploie près de 3500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En 2013, le groupe Allianz a été reconnu comme Super Sector Leader du Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Depuis l'an 2000, l'entreprise est très bien placée dans cet indice de durabilité mondialement suivi.

En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF). Depuis la saison 2012/13, Allianz Suisse est sponsor de la Swiss Football League.

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.